

2008 a vu une montée en charge du travail du réseau tant sur le plan local que fédéral comme vous pourrez le constater à la lecture des rapports d'activité et financier.

Comme les années précédentes, la vie associative a été particulièrement complexe à mener à un niveau fédéral, lieu qui réclame d'autant plus d'exigence parce qu'il agit sur les points fondamentaux qui nous rassemblent.

Nous avons eu 6 réunions du conseil d'administration essaimées sur le territoire. Elles ont toutes été ouvertes aux parents, à part une réunion de bureau qui s'est recentrée sur les mécanismes internes du réseau.

Nous sommes donc, en lien avec l'ACEPP National, en train de repenser notre organisation interne, afin de continuer à être en phase avec les valeurs de l'ACEPP et les enjeux du secteur petite enfance.

Les trois éléments qui ont marqué l'évolution du réseau en 2008:

- la mise en place du label ACEPP
- l'accueil de nouveaux membres, les membres associés que sont les collectivités locales;
- le rapprochement avec les fondamentaux de l'ACEPP avec une implication de plus en plus grande des parents dans la réflexion et dans nos instances.

Sur l'Ardèche, nous avons démarré une réflexion autour d'un projet de convention départementale pluriannuelle avec 4 partenaires institutionnels.

Côté Drôme cette année a été très calme. Cela ne veut pas dire que tout va bien mais juste qu'il est difficile de trouver une dynamique sur ce département. Si l'année dernière j'étais plutôt pessimiste quant au bien fondé de L'ACEPP dans la drome (faute de mobilisation des différents adhérents). Cette année, je serai plus optimiste au vu des demandes émergentes et de l'intérêt de nouvelles structures. Si la mobilisation drômoise se confirme, il sera peut être plus facile de concrétiser les différents projets ébauchés avec les partenaires institutionnels de la CAF et du CG. Les contacts que nous avions étaient plutôt bons mais rien de concret n'a abouti.

Il faut rappeler que les salariés du réseau sont déjà saturés de travail et que faute de financement drômois nous ne pourrions pas créer un poste salarié indispensable au développement d'actions sur ce département. Si on peut espérer sur le développement du réseau dans la drome, il faut quand même ajouter un bémol lié au climat politique national.

Après plusieurs années d'action, le réseau petite enfance, les lieux d'accueil petite enfance et d'initiatives parentales, l'ACEPP, et ses fédérations continuent à être inquiets des incidences des choix du gouvernement pour le devenir de nos enfants et de nos vies de familles.

Depuis la publication du rapport Tabarot en juillet 2008; nous pensons indispensable de le dire à nouveau pour notre rapport moral:

Au-delà d'augmenter des places de garde, effort louable, nous souhaitons, parents et professionnels porteurs ensemble d'initiatives, que cela se fasse :

- sans nuire à la qualité de l'accueil de l'enfant et de son épanouissement,
- sans nuire à l'équilibre des temps et des liens familiaux,
- sans exclure des familles et des enfants à cause de difficultés financières,
- sans remettre en cause les différentes compétences professionnelles au service des enfants et de leurs familles,
- sans réduire les initiatives citoyennes organisées en association loi 1901,
- sans limiter les coopérations entre parents, professionnels, institutions et élus locaux,
- sans renforcer le contrôle social des familles sous le couvert d'obligations réglementaires.

Nous, parents et professionnels, ne voulons pas d'une société où les enfants et les familles doivent s'adapter et s'organiser uniquement en fonction des attentes du monde du travail et des financiers.

Nous voulons une société où les organisations et les règles prennent en compte l'épanouissement des enfants et la qualité de vie des familles dans un cadre de solidarité nationale.

C'est pourquoi, je conclurai ce rapport moral en vous annonçant en avant première : l'ACEPP, chef de file petite enfance, ses fédérations, dont l'ACEPP Ardèche Drôme, ont décidé lors de l'assemblée générale du 9 mai 2009 à Bousens (Haute Garonne) d'initier dans les prochaines semaines, avec l'ensemble du tissu partenarial et sur tout le territoire un processus ambitieux et militant de réflexion, basé sur un état des lieux et objectifs, les états généraux de la petite enfance.

Fait à Chomérac le 19 mai 2009, Noëlle Roulier, Vice Présidente